

CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE

DE LA VILLE D'ESSEY-LES-NANCY

CONSEIL D'ADMINISTRATION

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

Séance du 23 juin 2020

OBJET :

**Avenant N° 2 à la convention de financement
pour l'année 2020 au titre de l'Allocation
Logement Temporaire (ALT)**

**Rapporteur : M. Le Président
Délibération n°8**

EXPOSE DES MOTIFS

Le présent avenant a pour objet le renouvellement de la convention ouvrant droit à l'aide aux organismes logeant à titre temporaire des personnes défavorisées, approuvée lors du Conseil d'administration du 17 mai 2018.

Le Centre Communal d'Action Sociale bénéficiera pour 2020 d'une aide financière prévisionnelle d'un montant annuel de 3 958,32 euros.

Le versement des crédits s'effectuera comme suit, sous réserve de l'inscription des crédits en loi de finances :

- 50 % d'avances en début de gestion, avant la fin du premier semestre ;
- 30 % en cours de gestion, avant la fin du troisième trimestre ;
- 20% avant la fin de gestion.

PROPOSITION

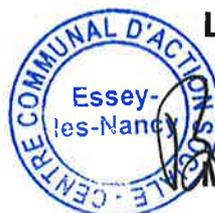
Il est proposé au Conseil d'Administration du CCAS d'autoriser le Président à signer les annexes 1 et 3 de l'avenant pour la période du 1^{er} janvier au 31 décembre 2020.

DELIBERATION

Le Conseil d'Administration, après en avoir délibéré, approuve à l'unanimité la proposition ci-dessus.

Transmis et reçu en Préfecture de Meurthe-et-Moselle, le 26 juin 2020.

Pour extrait,



Le Président,

Michel BREUILLE

**CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE
DE LA VILLE D'ESSEY-LES-NANCY
CONSEIL D'ADMINISTRATION**

REUNION DU MARDI 23 JUIN 2020

**SOUS LA PRESIDENCE DE
M. Michel BREUILLE PRESIDENT DU CCAS**

Nombre de membres en exercice	17
Nombre de présents	16
Nombre de votants	16

PRESENTS :

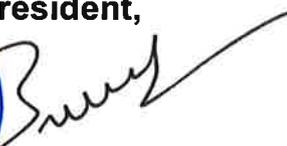
Mmes Nadine CADET, Evelyne DEVOUGE, Marie LOZINGUEZ, Elise DROUVILLE, Catherine CHOPIN-RENAULD, Geneviève BENJAMIN, Annette FRANCISCO, Janine MARCHAL, Marie-France METZELARD et Claudine ROBERT.

MM. Jacques THOUVENIN, Gabriel HOFFER, Christophe CHEVARDÉ, Patrick CAILMAIL et Claude CHASSARD.

ABSENTE :

Mme Françoise VIRIOT.

Pour extrait,

Le Président,

Michel BREUILLE

